

## Procès-verbal du Conseil d'Administration de l'Union Sportive de la Blanche Mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le mercredi 1er septembre à dix-huit heure trente, les administrateurs de l'Association Union Sportive de la Blanche se sont réunis en Conseil d'Administration dans la salle de la Mairie à Seyne les Alpes.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Gilbert Mathieu en qualité de Président.

**Les membres présents sont :** Gilbert Mathieu (Auto Passion), Sophie Richaud (GV), Madeleine Médecin, Philippe Chauvin, Jean-Pierre Guieu, Brahic Marc (Boules), Edward Marcelko (Rando), Jean-Claude Mathieu (tennis et tennis de table), Wery Véronique (Basket), André Collomb et Mireille Savornin (CO), Jean-Noël Tron et Nicolas Montgobert (Ski), Willy Honoré (Foot), Engelbert Gaël et Raynaud Mickael (Escalade). Thomas Brigitte (Full contact), Vigouroux Isoard Emma (Natation), Thomas Savornin (Moto), Reynaud Frédéric (Trail),

**Une section absente :** Laurent Pascal (badminton)

**Un membre excusé :** Corinne Labeille

Besson Christophe représente la Mairie de Seyne.

Soit un total de 19 administrateurs présents et représentés.

Sont présents mais non membres du CA : Nancy Daumas et Céline Savornin salariées de l'USB.

Plus du tiers des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer et il demande s'il y a des oppositions au vote à main levée pour ce conseil d'administration.

Le président remercie la présence des membres puis ouvre la séance.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour.

- Présentation de notre nouvelle salariée
- Point sur le déroulement de la saison
- COVID et protocoles sanitaires
- Point sur les subventions
- Questions diverses

### **Premier point : présentation de notre nouvelle salariée:**

Nancy quitte l'USB Générale après 10 ans de collaboration en vue de nouveaux projets, Céline Savornin lui succède à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, elles travailleront en binôme jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Le Président remercie Nancy pour le travail effectué pendant ces dix ans et rappelle que le travail et la présence de Nancy sont pour beaucoup dans l'évolution de l'USB jusqu'à ce jour. Son implication, sa présence et son état d'esprit ont été unanimement appréciés.

### **Deuxième point: point sur le déroulement de la saison**

La saison s'annonce compliquée au vue des protocoles sanitaires imposés

**GYMNASTIQUE VOLONTAIRE** : pas de reprise pour le moment, les animatrices n'ont pas de Pass'Sanitaire.

**COURSE ORIENTATION** : Pas de restriction pour le moment, au-delà de 30 personnes le passe est obligatoire. Le Raid aura bien lieu les 11 et 12 septembre 2021. Le parcours permanent de 36 poteaux Seyne, a été finalisé pour le plus grand bonheur de tous. Le tracé du Fanget sera probablement repris en relation avec la commune de Seyne compte tenu de l'incertitude du devenir du site.

**ESCALADE** : La saison peut reprendre sans problèmes, les encadrants et bénévoles sont opérationnels.

**SKI** : Une fois de plus la saison reste incertaine. La section reste en attente.

**RANDONNEE** : la pratique de la randonnée ne pose aucun problème puisqu'elle est en extérieur et les restrictions kilométriques ont été levées.

**TENNIS et TENNIS DE TABLE** : Sections en attente

**MOTO** : endurance annulée suite aux incohérences du protocole sanitaire. Pas de passe demandé pour les encadrants et bénévoles mais exigé pour les spectateurs.

**FOOT** : le championnat a été repoussé, cependant la reprise aura lieu pour les enfants car 2 des entraîneurs ont leur pass.

**AUTO PASSION** : Reprise de l'activité, balade prévue le samedi 2 octobre 2021.

BASKET : Reprise de l'activité, encadrants et bénévoles opérationnels.

PISCINE : L'activité continue, le pass est obligatoire pour les majeurs

FULL CONTACT : L'entraîneur n'ayant pas de pass sanitaire l'activité reste en attente.

BOULES : La section est en attente du comité prévu mi-octobre pour le lancement de la saison qui devrait reprendre en Février/Mars 2022.

BADMINTON : absent

### **Troisième point: COVID et protocoles sanitaires :**

La reprise de toutes les activités sportives pour cette année 2021/2022 reste fragile et incertaine au vue des divers protocoles sanitaires imposés.

Le pass est obligatoire pour les majeurs, non obligatoire pour les mineurs jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre. La vaccination pourrait être en vigueur pour les plus de 12 ans à compter de cette date. Protocole imposé à minima jusqu'au 15 novembre 2021.

Chaque section devra déclarer un « Ambassadeur COVID » qui suite à une formation en ligne de 2h, sera en charge de faire respecter le protocole sanitaire au début de l'activité. Cette responsabilité consiste à vérifier les pass sanitaires en les scannant et établir une feuille de présence. La liste des référents COVID sera à fournir en mairie.

La SDJES04 (anciennement DDCSPP) propose de distribuer des autos test.

Les entrainements seront uniquement ouverts aux pratiquants, les compétitions se dérouleront sans spectateurs.

Les accompagnateurs devront rester à l'extérieur.

Les Assemblées Générales pourront avoir lieu en salle à condition d'y porter le masque et de mettre à disposition du gel hydro alcoolique.

### **Quatrième point : les subventions**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de répartir les subventions à chaque section comme suit, sachant qu'elles peuvent évoluer en fonction des besoins de chacun :

Auto passion : 500€

Badminton : absent

Basket : 1000 €

Boules : pas eu de fonctionnement cette année en raison des mesures sanitaires. Pas de demande pour cette année.

Course d'orientation : 1000€

Escalade : A voir avec le collègue

Foot : 460€

Full contact : en attente

GV : en attente

Hockey : en sommeil

Moto : 1000€

Natation : En attente.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.***

### **Questions diverses :**

Le Forum des Associations se déroulera le samedi 11 septembre à la Maison des Jeunes en parallèle du Raid de La Vallée de La Blanche.

L'USB se labellise au dispositif "Pass'Sport" pour que tous nos adhérents disposant des bons CAF sport puissent en bénéficier dès cette année lors des inscriptions aux différentes sections. Sur présentation de ce « Pass », les adhérents bénéficieront d'une réduction immédiate de 50€ sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence sans avoir à faire l'avance. Valable pour les jeunes de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021. Chaque section, au moment des inscriptions, aura à récupérer cette attestation ou preuve de l'allocation de rentrée scolaire et nous la transmettre au bureau de l'USB afin que l'on puisse être remboursé.

Il est évoqué le problème des « essais gratuit » durant lesquels les pratiquants ne sont pas couverts par l'association. Il est demandé aux différentes sections de faire signer une décharge aux personnes ou représentants légaux en cas d'accident avant que ce dernier soit licencié.

Renouvellement de l'opération « Octobre Rose », qui devrait avoir lieu à Selonnet. La Mairie de Seyne se propose d'être partenaire.

Suite aux différents échanges entre L'USB ET l'Agglo il est convenu que l'Association ne reprendra pas le site du Fanget l'hiver prochain.

L'association est labélisée au dispositif « Carte passerelle » : il s'agit d'un dispositif permettant aux élèves de CM1, CM2 et 6ème licenciés à l'USEP, l'UGSEL ou l'UNSS de pouvoir s'essayer à des sports de leur choix dans les clubs labellisés "Carte Passerelle".

Nous avons reconduit le partenariat avec E-pass jeunes.

Gilbert remercie tout le monde.

A 20h36, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Le Président, Gilbert MATHIEU

La Secrétaire de séance, Nancy Daumas

